



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN
DÉPARTEMENTAL**

Service des ressources humaines
Bureau pilotage des effectifs et développement des compétences
Unité mobilité, effectifs et recrutements
sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr

**Arrêté N°26-023
portant ouverture du recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint
administratif de l'Intérieur pour les services de la Direction Départementale de la Police
Nationale de l'Eure (DDPN 27)**

- SESSION 2026 -

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu la loi n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

Vu la loi n°2005-8436 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

Vu le décret n°2003-532 du 18 juin 2003 modifié relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2005-1229 du 29 septembre 2005 modifié instituant différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'État ou de ses établissements publics ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret du Président de la République du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Jean-Benoît ALBERTINI, en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

Vu le décret du Président de la République du 2 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Zoheir BOUAOUICHE, en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2017 fixant les modalités d'organisation des recrutements d'adjoints administratifs de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2018 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté du 6 mars 2026 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2026 au recrutement sans concours d'adjoint administratif l'Intérieur ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

A R R Ê T E

Article 1 - Est autorisé, au titre de l'année 2026, pour la région Normandie, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif de l'Intérieur.

Article 2 - Le poste est localisé à la Direction Départementale de la Police Nationale de l'Eure (DDPN 27) :

- Gestionnaire administratif au bureau d'ordre et d'emploi localisé à Évreux – DDPN de l'Eure (27) ;

Article 3 - Le dossier de candidature doit être adressé en priorité **par mail via France Transfert** à l'adresse suivante au plus tard le **mardi 30 juin 2026, 23h59 (heure de Paris)** :

sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr

ou

par voie postale, **au plus tard le 30 juin 2026, cachet de la poste faisant foi** à :

Préfecture de la Seine-maritime
SGCD 76 – Hôtel Dieu
SRH – BPEDC – UMER
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN CEDEX

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

Article 4 - La procédure et les modalités de ce recrutement sont détaillées dans l'avis joint au présent arrêté et seront publiées sur le site internet de la préfecture et des services de l'État en région Normandie : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Rejoignez-nous>

Article 5 - Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Normandie.

Fait à ROUEN, le 26 mai 2026

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Zoheir BOUAOUICHE